



ADHERER A L'ASSOCIATION DROIT AU LOGEMENT PARIS ET ENVIRONS

DAL est un syndicat de défense des droits des mal logés et sans logis qui lutte pour faire avancer le droit au logement pour toutes et tous et obtenir le relogement en HLM de ses adhérents Le DAL n'a ni logement ni hébergement et organise des actions collectives pour établir un rapport de force favorable aux exclus du logement.

Le DAL vous accueille :
AU 29 AVENUE LEDRU ROLLIN 75012 PARIS
(métro Gare de Lyon ou Quai de la Rapée)

LUNDI, MERCREDI ET SAMEDI
de 14h à 17h

Sauf le premier samedi de chaque mois

PIECES A FOURNIR

ÉTAT CIVIL

- Pièces d'identité des membres de la famille
- Livret de famille ou actes de naissance
- Jugement de divorce / ordonnance de non conciliation / décision juges des enfants

RESSOURCES

- Attestation CAF 3 derniers mois
- Fiches de paie 3 derniers mois
- Attestation de paiement France Travail 3 derniers mois ou attestation d'inscription
- Avis d'imposition ou non-imposition

LOGEMENT

- Demande HLM (toutes les pages)
- Pour les parisiens : si possible fiche AIDA et cotation HLM
- Décision DALO (et jugement)
- Contrat de bail, quittances de loyer ou reçu de paiement et surface du logement

SELON LES SITUATIONS

- Attestation d'hébergement et/ou domiciliation administrative
- Jugement d'expulsion et autres documents d'huissier et préfecture (commandement, concours de la force public)
- En cas de dette plan d'apurement ou dossier de surendettement
- Documents relatifs à l'insalubrité (photographies, rapport du service d'hygiène, arrêté d'insalubrité, de mise en sécurité ou de péril)
- Certificats médicaux

Cotisation participative annuelle : 20 euros

Tel : 01 42 78 22 00

www.droitaulogement.org

www.facebook.com/droitaulogement